Composition du CNCPH : mandature 2020-2023 **[1]**

Suite à l'appel à candidature lancé le 13 novembre 2019 pour participer aux travaux du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), plus de 400 candidatures ont été reçues par le comité de recommandation chargé de proposer la nouvelle composition de l'instance. Animé par Thierry Michels, député de la première circonscription du Bas-Rhin et Carine Radian – personne qualifiée, le comité de recommandation a étudié l'ensemble des candidatures reçues et a remis ses propositions à la ministre Sophie Cluzel qui a arrêté la composition finale du conseil.
En savoir plus (Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/composition-du-cncph-mandature-2020-2023
[2] https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/mise-en-ligne-de-la-composition-du-cncph-mandature-2020-2023